

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
14 SEPTEMBRE
1999**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-1999-378

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 14 septembre 1999, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme Jacqueline Asselin
M. Rino Beaulieu
Mmes Sylvie Belzile
Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
M. Michel Girard
Mme Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
Mme Diane Perron
M. Régis Richard
Mmes Diane Tremblay
Élaine Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mme Christine D. Gagné (secondaire)
Mme Céline Simard (primaire)

Sont également présents :

M. Claude Dauphinais, directeur général
Mme Ginette Gilbert, directrice générale adjointe
M. Michel Cloutier, secrétaire général

Absence motivée :

Mme Denise Hudon

Autre absence :

M. Rémy Simard

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants.

Sujets de décision :

- Achat/système de chauffage/polyvalente Lafontaine
- Autorisation de signature/contrat/Gaz Métropolitain

Sujets d'information :

- Transport scolaire/écoles Notre-Dame et Des Jolis-Prés
- Réorganisation administrative

CC-1999-379

Ordre du jour

ADOPTÉE

CC-1999-380

Procès-verbal/
24 août 1999
ajourné au
31 août 1999

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 24 août 1999 et ajournée au 31 août 1999, tenant compte de la correction suivante au point CC-1999-374 : la fin du 15^e paragraphe devrait se lire comme suit : «...dans le souci de maintenir notre ouverture aux élèves de toute croyance ; »

ADOPTÉE**CC-1999-381**

Correspondance

Le directeur général porte à la connaissance des membres du Conseil des commissaires une lettre de la Fédération des commissions scolaires du Québec en date du 1^{er} septembre 1999, dans laquelle cette dernière informe que le Cabinet du ministre de l'Éducation a acquiescé à la demande initiée par la FCSQ de modifier le calendrier des travaux de la Commission parlementaire sur la place de la religion à l'école. Cette modification a pour effet entre autres, de reporter au 13 octobre 1999 la date ultime qui avait été prévue pour la transmission de la position des commissions scolaires à la Fédération.

CC-1999-382

Comité de révision/
changement
d'école

La directrice générale adjointe, Mme Ginette Gilbert, informe que le comité de révision formé par le Conseil des commissaires lors de la session du 24 août ajournée au 31 août 1999 (voir résolution CC-1999-375) a tenu sa rencontre aujourd'hui même. Au cours de cette rencontre, les parents concernés ont eu l'occasion d'expliquer leur demande. Par la suite, les membres du comité de révision ont étudié les différents motifs de la demande.

Mme la commissaire Diane Perron, porte-parole du comité de révision, donne lecture de la recommandation unanime dudit comité et explicite les considérations à l'appui de cette recommandation.

Après étude et discussion,

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

Que le Conseil des commissaires accepte la recommandation du comité de révision relativement à la demande des parents d'une élève de 3^e année impliquée dans un transfert d'école vers l'école St-Georges et maintienne la décision prise par la direction de l'école quant au transfert de l'élève de l'école Félix-Antoine-Savard vers l'école St-Georges.

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-1999-383

Retraite/Mme
Ruth Brassard

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay accepte la démission pour fin de retraite de Mme Ruth Brassard, enseignante à l'école André-Gagnon, et ce, à compter du 1^{er} novembre 1999.

ADOPTÉE**CC-1999-384**

Engagement/
personnel
enseignant

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à l'engagement, temps plein régulier au secteur «jeunes», des enseignantes et enseignants suivants, et ce, à compter du 1^{er} juillet 1999 :

Nom	Champ	Discipline	école
BEAUCHAMP Sylvie	03	primaire	St-Félix & St-Gabriel
BOUCHARD Sandra	01	adapt. scolaire	Saint-Joseph
BRASSARD Mélanie	03	primaire	Saint-Gabriel
CAOJETTE Denis	10	musique	Charles-Gravel

CC-1999-384

Engagement/
personnel
enseignant
suite...

Nom	Champ	Discipline	école
CÔTÉ Stéphane	13	sciences	Fréchette
DUCHESNE Danielle	01	adapt. scolaire (D.M.)	La Source & St-Honoré
LABBÉ Carmelle	03	primaire	Du Vallon & St-Jean
MARTINEAU Line	02	maternelle	Médéric-Gravel
SHEEHY Marie-Hélène	03	primaire	Saint-Félix
SIMARD Caroline	01	adapt. scolaire	Polyvalente de La Baie
SIMARD Hervé	01	adapt. scolaire	Centre Jeunesse St-Georges
TREMBLAY Normande	08	anglais	Fréchette
TREMBLAY Sandra	01	adapt. scolaire	Sainte-Thérèse

et au secteur de la formation générale :

DUBOIS Monique	42	pré-formation	Centre Laure-Conan
ROBIN Ann	13	math / sciences	Centre Laure-Conan

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-1999-385

Adhésion Cham-
bre de commerce/
La Baie

CONSIDÉRANT la demande d'adhésion adressée à la Commission scolaire par la Chambre de commerce et d'industrie de Ville de La Baie ;

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives du Saguenay défraye le coût de l'adhésion 1999-2000, au montant de 200\$, à la Chambre de commerce et d'industrie de Ville de La Baie, et

Que Mme Diane Durand, commissaire, soit désignée pour agir comme représentante de la Commission scolaire auprès de cet organisme pour l'année scolaire 1999-2000.

ADOPTÉE

CC-1999-386

Adhésion Cham-
bre de commerce de
Chicoutimi

CONSIDÉRANT la demande d'adhésion adressée à la Commission scolaire par la Chambre de commerce de Chicoutimi ;

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives du Saguenay défraye le coût de l'adhésion 1999-2000, au montant de 115,03\$, à la Chambre de commerce de Chicoutimi.

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-1999-387

Désignation d'un
représentant/
Chambre de
commerce de
Chicoutimi

Mme la commissaire Diane Gauthier exprime son intérêt pour agir comme représentante de la Commission auprès de cet organisme.

Mme Diane Tremblay propose M. Michel Girard ;

Mme Chrystiane Jean propose Mme Élane Tremblay.

**Il est proposé par Mme Liz S. Gagné
et résolu :**

Qu'il soit procédé par voie de vote secret et que la personne qui recueillera le plus grand nombre de votes (majorité simple) soit désignée pour agir comme représentante de la Commission scolaire auprès de la Chambre de commerce de Chicoutimi.

ADOPTÉE

On procède ensuite au vote secret.

Arrivée de M. le commissaire Régis Richard

M. le commissaire Michel Girard ayant recueilli le plus grand nombre de votes, est désigné pour agir comme représentant de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay auprès de la Chambre de commerce de Chicoutimi pour l'année scolaire 1999-2000.

CC-1999-388
Achat de moteurs

Après les explications fournies par le directeur du service des ressources matérielles, et après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay retienne les plus bas soumissionnaires conformes inscrits au tableau comparatif déposé au Conseil et daté du 30 août 1999, pour l'achat, dans le cadre de son budget d'immobilisations 1999-2000, de moteurs usagés requis par le Centre d'équipement motorisé de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le tout tenant compte de la disponibilité des soumissionnaires concernés.

ADOPTÉE

CC-1999-389
Contrat/ réfection de
toitures

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay octroie les contrats suivants aux plus bas soumissionnaires conformes, pour la rénovation des toitures de la polyvalente de La Baie et des écoles Saint-Joseph et Saint-Georges :

✓ Poly-Toiture inc., pour la toiture de la polyvalente de La Baie, pour un montant de 42 559,25\$;

✓ Poly-Toiture inc., pour la toiture de l'école Saint-Joseph, pour un montant de 13 966,00\$;

✓ A. Plante & Frères inc. pour la toiture de l'école Saint-Georges, pour un montant de 25 800,00\$;

ADOPTÉE

CC-1999-390
Adhésion ARSE

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay paie une affiliation à l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay-Lac-Saint-Jean, selon le taux de 18 cents par élève du primaire et 47 cents par élève du secondaire, pour l'année scolaire 1999-2000.

Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay-Lac-Saint-Jean, conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE

CC-1999-391
Délégation/
ARSE

CONSIDÉRANT que la Commission a droit à la présence de trois (3) délégués(es) au sein de l'Association régionale du sport étudiant Saguenay-Lac-Saint-Jean;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :**

CC-1999-391
Délégation/
ARSE
suite...

De désigner les personnes suivantes pour représenter la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au sein de l'Association régionale du sport étudiant du Saguenay Lac-Saint-Jean :

- M. Alain Claveau
- M. Pierre Verreault
- M. Jacques Vincent

et

de désigner MM. Louis-Marie Desbiens, Cyprien Simard et Alain Audet pour agir à titre de substituts.

ADOPTÉE

CC-1999-392
Délégation/
35^e Mondiale des
métiers

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, soit déléguée pour représenter la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à la 35^e Mondiale des métiers qui aura lieu à Montréal, du 11 au 14 novembre 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-393
Système de
chauffage
Lafontaine

Par la suite, après les explications fournies par le directeur du service des ressources matérielles ;

CONSIDÉRANT l'urgence de modifier le système de chauffage à la polyvalente Lafontaine ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay octroie le contrat de modification du système de chauffage de la polyvalente Lafontaine au plus bas soumissionnaire conforme, soit Chauffage Moderne d'Arvida, pour un coût global de 49 051,73 \$ (toutes taxes incluses).

ADOPTÉE

Après échange et discussion,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

CC-1999-394
Contrat/Gaz
Métropolitain

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay octroie un contrat de cinq (5) ans à la Société en Commandite Gaz Métropolitain, pour la fourniture du gaz naturel à l'école Lafontaine, permettant ainsi l'obtention, de cette compagnie, d'une subvention de 20 000 \$ devant servir à l'installation d'un nouveau système de chauffage à ladite polyvalente, et

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, ce contrat avec la Société en Commandite Gaz Métropolitain, ainsi que tout document inhérent audit contrat.

ADOPTÉE

C-1999-395
Rapport de la
présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil, des principales représentations qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ◆ **Le 30 août 1999**, participation à la rencontre réunissant plus de 150 parents du territoire de la Commission scolaire en vue de recueillir leur opinion sur la place de la religion à l'école (Rapport Proulx) et de répondre à la consultation de la Fédération des commissions scolaires du Québec à ce sujet ;
- ◆ **Le 1^{er} septembre 1999**, participation à la rencontre régulière de la Société de développement économique de Ville de La Baie (SODEB);
- ◆ **Le 9 septembre 1999**, participation à une rencontre du Centre local de développement, à Ville de La Baie ;
- ◆ **Le 10 et 11 septembre 1999**, rencontre du Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec où il fut notamment question :
 - de la place de la religion à l'école ;
 - du calendrier des rencontres du Bureau de direction ;
 - du Sommet du Québec sur la jeunesse ;
 - de l'alphabétisation ;
 - des frais exigés aux élèves lors de la rentrée scolaire ;
 - du financement des commissions scolaires et du transport scolaire.
 Après la rencontre du Bureau de direction, avait lieu une rencontre de la Commission permanente sur la mission éducative.

CC-1999-396
Rapport du direc-
teur général

Dans son rapport, le directeur général, M. Claude Dauphinais, fait mention des informations suivantes :

- ◆ Il sera présent au Centre de services de La Baie le vendredi, soit en avant-midi, soit en après-midi ;

- ◆ Il complète sa tournée des écoles et des centres. Il reste deux directions d'école secondaire à rencontrer et trois écoles primaires. Les directions de centre et le secteur professionnel seront rencontrés par la suite ;

- ◆ M. Dauphinais brosse ensuite le portrait des événements qui se sont déroulés les jeudi, vendredi et lundi, 9, 10 et 13 septembre derniers, dans les polyvalentes de la Commission scolaire au regard d'une contestation des élèves qui aurait pris naissance à la suite d'une interprétation du mot d'ordre syndical au personnel enseignant, de boycotter les activités parascolaires et sorties éducatives. Le mouvement de débrayage des élèves a commencé le jeudi, en après-midi, à la polyvalente Charles-Gravel. Le vendredi des groupes d'élèves des polyvalentes de La Baie, Lafontaine, Dominique-Racine, Laure-Conan et Charles-Gravel quittaient leurs cours. Tenant compte de la situation et du nombre d'élèves qui déambulaient dans les rues, à titre préventif et par mesure de sécurité, la décision de suspendre les cours a été prise en avant-midi. Le transport scolaire a été organisé pour le retour des élèves à la maison. Le lundi, d'autres sorties d'élèves ont également eu lieu, entre autres, à la polyvalente Fréchette, mais de moindre importance. Les événements ont été suivis de très près, en collaboration avec le secrétaire général, les directions des polyvalentes concernées, le personnel de l'atelier, le service du transport, ainsi que la Sûreté municipale.

Par la suite, la direction générale a fait le point, vendredi après-midi, avec les directions des polyvalentes. Un consensus a été établi quant aux messages qui seraient véhiculés durant la fin de semaine, dans les médias. Les directions ont assuré qu'elles étaient en mesure de faire en sorte que la vie étudiante puisse reprendre dans les polyvalentes. De plus, demande a été faite aux parents pour qu'ils s'assurent de la fréquentation scolaire de leur enfant. Des mesures disciplinaires seraient prises au regard d'élèves qui pourraient de nouveau manifester.

Également, la Commission scolaire a été informée qu'une rencontre des délégués syndicaux était prévue pour ce soir.

CC-1999-397
Rapport/comité
de service

Les membres du Conseil ont reçu copie du compte rendu du comité de service des ressources matérielles et informatiques (élargi) en date du 29 juin 1999.

CC-1999-398
Transport scolaire

Mme la commissaire Ruth Gagnon dépose, en vue d'un suivi par les directions concernées, une demande du Comité de parents relativement à l'organisation du transport scolaire aux écoles Notre-Dame et Des Jolis-Prés.

CC-1999-399
Réorganisation
administrative

En réponse à une interrogation de Mme la commissaire Diane Durand, quant au suivi qui sera donné à la résolution CC-1999-125 relative à la réalisation d'une étude approfondie, à l'automne 1999, concernant l'organisation administrative et le fonctionnement des services de la Commission scolaire, Mme la Présidente précise qu'un travail de réflexion et d'écriture est amorcé. L'étude proprement dite devrait être réalisée en novembre prochain. Une proposition pourrait vraisemblablement être soumise aux membres du Conseil, en janvier de l'an 2000.

Sur ce, la présente séance du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général